## En raison de l'épidémie du COVID 19, Il est conseillé que chacun prenne ses précautions Au niveau hygiène (masque, gel, etc)

## Règlement des P'tites Puces du 14 Juillet 2024

- 1 Les P'tites Puces sont réservés aux particuliers et se dérouleront rue des Combes
- 2- Chaque exposant est responsable de son stand et des dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes, biens et marchandises d'autrui ainsi que propreté lors de son départ.
- 3 Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilité concernant d'éventuels vols ou dégradations de tout genre et d'accident de véhicules.
- 4 Tout exposant qui souhaite stationner son véhicule sur son stand soit prévoir un emplacement de 5 ML et préciser le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule présent sur le site.
- 5 Emplacement de 5 ML minimum : Forfait de 12 €
- 6 L'installation des exposants s'effectuera à partir de 6 h 00.
- 7 La ventre d'armes, de véhicules, de 2 roues motorisées et d'animaux est interdite.
- 8 Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. Toute inscription incomplète et non accompagnée du règlement ne sera pas retenue.
- 9 Les organisateurs ne procéderont à aucun remboursement, même en cas d'intempéries.
- 10 Date limite d'inscription : 8 JUILLET 2024
- 11 Le bar est exclusivement réservé par les organisateurs.

## PLACE DES VOISINS SYMPAS 13 Rue des Combes 85270 Notre Dame de Riez

## INSCRIPTION P'TITES PUCES DU 14 Juillet 2024

Je soussigné(e)
Nom et Prénom :
Né(e) le :
Adresse:
Tél (portable):
Adresse mail:
Immatriculation du Véhicule :
Type véhicule (Voiture ou camionnette):
Titulaire de la pièce d'identité n°:
Délivrée le : par :
Numéro d'immatriculation et copie de la carte d'identité OBLIGATOIRE.
Sans ces documents, l'inscription ne sera pas valide.
CAMPING-CARS ET LONG VEHICULE INTERDIT
<u>Déclare su l'honneur</u> :  - ne pas être commerçant  - de ne vendre que des objets personnels et usagés (Art. L10-2 Code du Commerce)  - de on participation à 2 autres manifestations de même nature au  cours de l'année civile (Art. R231-9 du Code Pénal)
RESERVATION EMPLACEMENT Forfait 12 € les 5ML : 12 X 1 forfait = 12 €
Ci-joint règlement de pour l'emplacement pour une longueur de
A retourner impérativement avant le 8 Juillet 2024 à Madame GUILBAUD Lise 13 rue des Combes 85270 Notre Dame de Riez Tél : 02 51 54 48 21 ou 06 74 15 14 83
Fait àle
Signature obligatoiree